

le bois. A ce moment, recommençaient les chants de deuil, les cris des pleureuses, les sonneries des trompettes et les lugubres lamentations des flûtes.

Quand il ne restait plus qu'un amas de cendres et de charbons éteints, on recueillait au milieu de ces résidus les débris d'os non calcinés et les cendres qui paraissaient plus particulièrement provenir de la combustion du corps. Le tout était arrosé de vin et de lait et déposé dans une urne avec des roses et des aromates. Le maître des funérailles faisait trois fois le tour de l'assemblée en la purifiant par une aspersion d'eau pure, puis il la congédiait. La plupart des assistants reconduisaient les restes du défunt jusque dans sa maison où ils étaient placés dans l'*atrium*, au milieu des portraits des ancêtres ; neuf jours plus tard, l'urne était déposée dans le tombeau et les funérailles terminées.

On ne se contentait pas toujours d'apaiser les mânes avec le sang des animaux, et souvent des gladiateurs s'entr'égorgeaient autour du bûcher. Tite-Live cite un combat qui eut lieu dans de semblables conditions, et dans lequel cent vingt hommes luttèrent ensemble et succombèrent presque tous. On avait aussi l'habitude de tuer des prisonniers de guerre sur les tombeaux de ceux qui avaient péri dans une bataille. Tacite raconte que pendant les funérailles d'un chef romain, deux vétérans, ne pouvant supporter l'idée d'être à jamais séparés de celui qui les avait si longtemps conduits à la victoire, se percèrent de leur épée devant son bûcher.

Parfois on célébrait dans une seconde cérémonie les obsèques de la même personne, et, dans ce cas, on remplaçait le corps soit par les os recueillis sur le premier bûcher, soit par un membre, un doigt, par exemple, que l'on avait réservé avant de brûler le corps. La loi des XII Tables ne permettait ces doubles funérailles que pour les citoyens morts à la guerre en pays étrangers, et lorsqu'il avait été nécessaire de brûler le corps loin de Rome.

Il n'est pas besoin de dire que pour la plupart des citoyens qui ne s'étaient distingués ni par de grandes actions ni par d'excessives richesses les funérailles se faisaient beaucoup plus simplement. Le cadavre, porté par les enfants, les parents ou, à leur défaut, par les amis du défunt et placé sur un lit funéraire garni de papyrus,